

**FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE
(F.C.I.)**

**Place Albert 1^{er} n°13-B-6530 THUIN (Belgique), Tél : ++32.71.59.12.38,
Fax++32.71.59.22.29**

**REGLEMENT DE CONCOURS
INTERNATIONAL**

Pour

CHIENS DE SAUVETAGE

EPREUVE D'AVALANCHE



Règlement de Concours International pour Chiens de Sauvetage de la F.C.I.

Table des matières

Test de chien de sauvetage avalanche

<u>Discipline A – Travail de recherche avalanche Echelon A CS-A A.....</u>	<u>3</u>
<u>Discipline A – Travail de recherche avalanche Echelon B CS-A B.....</u>	<u>5</u>
<u>Discipline A – Travail de recherche avalanche Echelon C CS-A C.....</u>	<u>7</u>
<u>Discipline B – Obéissance</u>	<u>9</u>
<u>Discipline B – dextérité</u>	<u>14</u>
<u>Abréviations</u>	<u>17</u>
<u>Addendum</u>	<u>17</u>
<u>Schéma pour la suite</u>	<u>18</u>
<u>Schéma pour l'exercice de diriger à distance</u>	<u>19</u>

CHIEN DE SAUVETAGE- épreuve d'avalanche échelon A CS-A A

Le test se compose :

Travail de recherche	200 points
Obéissance	50 points
Dextérité	50 points
Total	300 points

DISCIPLINE A – Travail de recherche

Cotation maximum	200 points
Travail de recherche	40 points
Conduite du maître chien	40 points
Localisation de la victime	90 points
Gratter et aboyer	30 points
Délai d'exécution	15 minutes maximum pour la recherche
Surface du terrain	3000 m2 minimum
Victime	une victime ensevelie à une profondeur d'un mètre maximum

Règles générales

Le maître chien peut exécuter la recherche avec ou sans ski de randonnée. La victime doit être enfouie au moins 20 minutes avant le départ du chien. Il n'est pas permis à la personne enfouie de donner un coup de main pour creuser la cachette dans la neige.

Les consignes de sécurité sont à respecter strictement.

Des drapeaux doivent indiquer les limites de la zone de recherche pour assurer une vision optimale. Juste avant le départ du chien, au moins 3 personnes, à pieds ou à ski, passent dans tous les sens sur le périmètre de recherche.

Règles d'exécution

Le maître attend, avec son chien prêt à la recherche, hors de vue jusqu'à leur appel. Le maître chien reçoit du juge une description du travail de recherche à faire.

Le maître chien, prêt à la recherche, commence son travail à l'endroit de son choix. Celui-ci ne peut pas quitter le point de départ avant que son chien se soit éloigné d'au moins 30 mètres, qu'il soit hors de vue ou si le chien désigne la victime et que le juge lui en donne l'instruction. Le chien doit désigner la victime de façon visible ou audible et rester jusqu'à l'arrivée du maître chien.

Le conducteur confirme la désignation au juge et ne peut pas rejoindre le chien sans l'autorisation du juge.

Le lieu de la désignation est à marquer et la victime, sur ordre du juge, sera découverte par les aidants.

La recherche est arrêtée par le juge.

Pointage

1^{ière} fausse désignation

perte de 40 points

2^{ième} fausse désignation

arrêt de la discipline A

L'épreuve se termine par la présentation de fin d'exercice du conducteur et par l'annonce du résultat par le juge.

Le test se compose :

Travail de recherche	200 points
Obéissance	50 points
Dextérité	50 points
Total	300 points

DISCIPLINE A – Travail de recherche

Cotation maximum	200 points
Travail de recherche	20 points
Conduite du maître chien	40 points
Localisation d’un A.R.V.A	20 points
Localisation des victimes (50 points chacune)	100 points
Gratter et aboyer (10 points chacun)	20 points
Délai	d’exécution 20 minutes maximum pour la recherche
Surface du terrain	6000 m2 minimum
Victime	2 victimes ensevelies à une profondeur d’un mètre maximum

Règles générales

Le maître chien doit exécuter la recherche avec des skis de randonnée sauf si le juge lui donne une autre instruction. Les victimes doivent être enfouies au moins 20 minutes avant le départ du chien. L’équipe cynophile ne doit pas pouvoir voir l’emplacement des victimes. Il n’est pas permis à la victime de donner un coup de mains pour creuser la cachette dans la neige. Les consignes de sécurité sont à respecter strictement.

Des drapeaux doivent indiquer les limites de la zone de recherche pour assurer une vision optimale. Juste avant le départ du chien, au moins 3 personnes, à pieds ou à ski, passent dans tous les sens sur le périmètre de recherche.

Règle d'exécution.

Le maître chien attend, avec son chien prêt à la recherche, hors de vue jusqu'à leur appel. Le maître chien reçoit du juge une description du travail de recherche à faire.

Le maître chien, prêt à la recherche, commence son travail à l'endroit de son choix. Celui-ci ne peut pas quitter le point de départ avant que son chien se soit éloigné d'au moins 50 mètres, qu'il soit hors de vue ou si le chien désigne la victime et que le juge lui en donne l'instruction. Le chien doit désigner la victime de façon visible ou audible et rester sur place jusqu'à l'arrivée du maître chien.

Le conducteur confirme la désignation au juge et ne peut pas rejoindre le chien sans l'autorisation du juge.

Le lieu de la désignation est à marquer et la victime, sur ordre du juge, sera découverte par les aidants.

Pendant que la première personne sera sauvée, et sans attendre la phase finale du sauvetage, le chien doit être remis à la recherche.

Comme mission supplémentaire, le maître chien doit retrouver et présenter au juge et cela en 5 minutes, un A.R.V.A. enfoui dans un périmètre de 10 X 10 m (cet exercice peut également être exécuté dans la partie obéissance ou dextérité).

La recherche est arrêtée par le juge.

Pointage

1^{ière} fausse désignation

perte de 40 points

2^{ième} fausse désignation

arrêt de la discipline A

C n'est pas réussie si une victime n'est pas retrouvée.

Le fait de ne pas retrouver une victime a comme conséquence une pénalité de 61 points.

L'épreuve se termine par la présentation de fin d'exercice du conducteur et par l'annonce du résultat par le juge.

Le test se compose :

Travail de recherche	200 points
Obéissance	50 points
Dextérité	50 points
Total	300 points

DISCIPLINE A – Travail de recherche

Cotation maximum	200 points
Travail de recherche	20 points
Conduite du maître chien	20 points
Localisation d’un A.R.V.A.	20 points
Localisation des victimes (40 points chacune)	120 points
Gratter et aboyer (10 points chacun)	20 points
Délai d’exécution	30 minutes maximum pour la recherche
Surface du terrain	10000 m2 minimum
Victimes	3 victimes ensevelies à une profondeur d’environ deux mètres. Le contact physique ou visuel entre le chien et les victimes ne doit pas être possible.

Règles générales.

Le maître chien doit exécuter la recherche avec des skis de randonnée sauf si le juge lui donne une autre instruction. Les victimes doivent être enfouies au moins 20 minutes avant le départ du chien. L’équipe cynophile ne doit pas pouvoir voir l’emplacement des victimes. Il n’est pas permis à la victime de donner un coup de main pour creuser la cachette dans la neige. Les consignes de sécurité sont à respecter strictement.

Des drapeaux doivent indiquer les limites de la zone de recherche pour assurer une vision optimale. Juste avant le départ du chien, au moins 3 personnes, à pieds ou à ski, passent dans tous les sens sur le périmètre de recherche.

Règles d'exécution.

Le maître chien attend, avec son chien prêt à la recherche, hors de vue jusqu'à leur appel. Le maître chien reçoit du juge une description du travail de recherche à faire. Le maître chien doit expliquer au juge le déroulement de l'exercice de recherche.

Le maître chien, prêt à la recherche, commence son travail à l'endroit de son choix. Celui-ci ne peut pas quitter le point de départ avant que son chien se soit éloigné d'au moins 50 m, qu'il soit hors de vue ou si le chien désigne la victime et que le juge lui en donne l'instruction. Le chien doit désigner la victime de façon visible ou audible et rester sur place jusqu'à l'arrivée du maître chien.

Le conducteur confirme la désignation au juge et ne peut pas rejoindre le chien sans l'autorisation du juge.

Le lieu de la désignation est à marquer et la victime, sur ordre du juge, sera découverte par les aidants.

Pendant que la première personne sera sauvée, et sans attendre la phase finale du sauvetage, le chien doit être remis à la recherche.

Comme mission supplémentaire, le maître chien doit retrouver et présenter au juge et cela en 5 minutes un A.R.VA., enfoui dans un périmètre de 10X10 m (cet exercice peut également être exécuté dans la partie obéissance ou dextérité).

La recherche est arrêtée par le juge.

Pointage.

1ère fausse désignation

perte de 40 points

2^{ème} fausse désignation

arrêt de la discipline A

La discipline n'est pas réussie si une victime n'est pas retrouvée.

Le fait de ne pas retrouver une victime a comme conséquence une pénalité de 61 points.

L'épreuve se termine par la présentation de fin d'exercice du conducteur et par l'annonce du résultat par le juge.

OBEISSANCE POUR CHIEN DE SAUVETAGE

AVALANCHE CS-A A, B et C

DISCIPLINE B – Obéissance

Cotation maximum	50 points
<u>Exercice 1 Suite sans laisse</u>	15 points
Exercice 2 Assis	5 points
Exercice 3 Couché avec rappel	5 points
Exercice 4 Debout avec rappel	5 points
Exercice 5 Rapport d'objet	5 points
Exercice 6 Envoyer en avant	5 points
Exercice 7 Couché libre sous diversion	10 points

Règles générales.

A la discrétion du juge, la discipline d'obéissance peut être exécutée en groupe de maximum trois chiens.

Les présentations de début et de fin d'exercice ont lieu en laisse. Seule une laisse simple et un collier à larges mailles sont autorisés.

Le choix des commandements est à la discrétion du conducteur, toutefois ils doivent être brefs.

Le chien doit effectuer les exercices avec entrain et rapidité. Chaque exercice commence et finit en position de base. En position de base, le chien est assis droit et tout près du conducteur, à sa gauche, l'épaule du chien se trouve à la hauteur du genou du conducteur. Le début des exercices est annoncé par le juge. Toutes les autres manœuvres telles que les demi-tours, les arrêts, les changements de pas etc. sont exécutés sans aucun ordre du juge. Cependant le conducteur peut demander l'aide du juge. La suite sans laisse est exécutée suivant le schéma en annexe.

Le groupe est composé d'au moins de 4 personnes, y compris le 2ième conducteur et au moins une personne dans le groupe a un chien tenu en laisse.

En passant de la position « face » à la position de base, le chien peut contourner le conducteur.

L'ordre des exercices 1 à 6 est déterminé par un tirage au sort juste avant le début de l'épreuve.

Les bruits de moteurs doivent être employés dans tous les exercices et les deux coups de feu (calibre 6-9 mm) peuvent être effectués pendant n'importe quel exercice à l'exception de l'exercice d'envoyer en avant.

Le chien doit rester indifférent aux coups de feu. Si le chien se montre peureux soit aux bruits soit aux coups de feu, il sera disqualifié du concours. Si le chien devient agité aux coups de feu, mais reste sous contrôle du conducteur, il ne sera que pénalisé. Seul un chien indifférent à toutes les formes de bruits peut obtenir le maximum des points. Les chiens agressifs ou peureux sont exclus du concours.

Règles d'exécution

1. Suite sans laisse

15 points

Commandement vocal : un pour « la marche au pied »

L'ordre peut être donné à chaque départ et au changement d'allure. Au commandement vocal, le chien doit quitter sa position de base et suivre le conducteur attentivement, avec entrain et droit du côté gauche du conducteur. L'épaule du chien doit rester à la hauteur du genou du conducteur. A l'arrêt du conducteur, le chien doit s'asseoir immédiatement de lui-même. Le chien qui reste en retrait, devance ou s'écarte est à pénaliser. De même une attitude hésitante du conducteur lors des changements de direction est à pénaliser.

Au début de l'exercice, le conducteur et le chien doivent marcher au pas normal pendant 50 pas sur une ligne droite sans arrêt. Après le demi-tour, 10 à 15 pas au pas normal sont réalisés. Le conducteur doit alors démontrer le pas rapide et le pas lent pendant au moins 10 pas pour chaque allure. Le changement du pas rapide au pas lent doit être réalisé abruptement sans passer par un pas normal. Au moins un quart de tour à gauche, un quart de tour à droite, un demi-tour et deux arrêtes doivent être démontrés au pas normal.

A la fin de l'exercice et à l'ordre du juge, le conducteur et le chien doivent traverser un groupe de personnes en mouvement. Le conducteur doit s'arrêter au moins une fois dans le groupe.

2. Assis.

5 points

Commandement vocal : un pour « la marche au pied » et un pour « l'assis »

De la position de base, le conducteur marche en ligne droite avec le chien sans laisse. Après 10 – 15 pas, le chien doit rapidement s'asseoir au commandement vocal pour « l'assis » ou à un signe visuel, tandis que le conducteur continue sa marche sans ralentir ou regarder le chien. Après avoir effectué 30 pas, le conducteur s'arrête et fait demi-tour. Sur ordre du juge, le conducteur rejoint le chien et reprend la position de base.

3. Couché avec rappel

5 points

Commandement vocal : un pour « la marche au pied », un pour « le coucher », un pour « le rappel » et un pour la position de base.

De la position de base, le conducteur marche en ligne droite avec le chien sans laisse. Après 10 – 15 pas, le chien doit se coucher immédiatement au commandement vocal pour « le couché » ou à un signe visuel tandis que le conducteur continue sa marche sans ralentir ou regarder le chie. Après avoir effectué 30 pas, le conducteur s'arrête et fait demi-tour ver le chien, qui est couché calmement.

Sur ordre du juge, le conducteur rappelle le chien par le commandement vocal pour « le rappel » ou d'un signe visuel. Le chien rejoint le conducteur rapidement et avec entrain et s'assied tout près devant le conducteur. Au commandement vocal pour la position de base ou à un signe visuel, le chien reprend la position de base.

4. Debout avec rappel.

5 points

Commandement vocal : un pour « la marche au pied », un pour « le debout », un pour « le rappel » et un pour la position de base.

De la position de base, le conducteur marche en ligne droite avec le chien sans laisse. Après 10 – 15 pas, le chien doit immédiatement rester debout au commandement vocal pour « le debout » ou à un signe visuel tandis que le conducteur continue sa marche sans ralentir ou regarder le chien. Après avoir effectué 30 pas, le conducteur s'arrête et fait demi-tour vers le chien, qui est resté debout calmement. Sur ordre du juge, le conducteur rappelle le chien par un commandement vocal pour « le rappel » ou d'un signe visuel. Le chien rejoint le conducteur rapidement et avec entrain et s'assied, tout près devant le conducteur. Au commandement vocal pour la position de base ou à un signe visuel, le chien reprend la position de base.

5. Rapport d'objet.

5 points

Commandement vocal : un pour « le rapport d'objet », un pour « le lâcher » et un pour la position de base.

De la position de base, le conducteur lance un objet, qu'il a sur lui, à une distance d'environ 10 m. le commandement pour « le rapport d'objet » ne peut pas être donné tant que l'objet n'est pas immobile.

Le chien, sans laisse, assis à coté du conducteur, doit au commandement vocal pour « le rapport d'objet » ou d'un signe visuel rapidement aller vers l'objet, le prendre immédiatement et le rapporter rapidement au conducteur. Le chien s'assied tout près devant le conducteur et maintient l'objet dans sa gueule jusqu'à ce que le conducteur donne, après un bref délai, le commandement vocal pour « le lâcher ». Au commandement vocal pour la position de base ou d'un signe visuel, le chien reprend la position de base. Le conducteur ne peut pas quitter sa position pendant tout l'exercice.

6. Envoyer en avant

5 points

Commandement vocal : un pour « le en avant », un pour « le coucher » et un pour « l'assis »

A l'ordre du juge, à partir de la position de base, le conducteur marche en ligne droite avec son chien sans laisse dans la direction indiquée. Après 10 à 15 pas, le conducteur donne le commandement vocal pour « le en avant » et s'arrête. Un signe unique du bras est autorisé en même temps que le commandement vocal.

Le chien doit continuer rapidement sur une distance d'approximativement 40 pas en ligne droite dans la direction indiquée. Au commandement vocal pour « le coucher », le chien se couche immédiatement. A l'ordre du juge, le conducteur rejoint le chien et se met du côté droit du chien, donne un commandement vocal ou un signe visuel pour « l'assis » pour se retrouver en position de base.

7. Coucher sous diversion

10 points

Commandement vocal un pour « **le coucher** » et un pour « **l'assis** »

Au début de l'exercice, d'un ou de plusieurs autres chiens, le conducteur met au commandement vocal ou au signe visuel pour « le coucher » le chien à la place indiquée par le juge et ne peut laisser aucun objet près du chien.

Le conducteur s'éloigne d'au moins 40 pas, s'arrête, se tourne face au chien. Le chien doit calmement maintenir la position couché sans intervention du conducteur, pendant qu'un autre chien réalise les exercices 1 à 6. Pendant l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur rejoint le groupe et après l'accomplissement de l'exercice 1 de l'autre chien, le conducteur retourne à sa position initiale sans ordre du juge.

A l'ordre du juge, le conducteur rejoint le chien et se met du côté droit du chien. A l'ordre du juge, le conducteur donne un commandement vocal pour « l'assis ». Le chien doit rapidement s'asseoir tout droit.

L'épreuve se termine par la présentation de fin d'exercice du conducteur et par l'annonce du résultat par le juge.

DEXTERITE POUR CHIEN DE SAUVETAGE

AVALANCHE CS-A A, B et C

DISCIPLINE C – Dextérité

Cotation maximum	50 points
Exercice 1 Suite en ski	15 points
Exercice 2 Moyens de transport	15 points
<u>Exercice 3 Diriger à distance</u>	10 points
Exercice 4 Porter et remettre	10 points

Règles générales

Les présentations de début et de fin d'exercice ont lieu en laisse. Seule une laisse simple et un collier à larges mailles sont autorisés.

Le choix des commandements est à la discrétion du conducteur, toutefois ces commandements (vocaux et ou visuels) doivent être brefs.

Chaque exercice commence et finit en position de base.

Si l'exercice exige une position pendant ou après l'exercice, le choix (assis, couché ou debout) est à la discrétion du conducteur.

Dans l'échelon « A » le conducteur peut exécuter son travail avec ou sans ski de randonnée. Dans les échelons « B » et « C » les skis de randonnée sont obligatoires.

Chaque obstacle est construit de telle sorte qu'ils ne représentent aucun risque de blessure pour le chien.

Le schéma d'installation pour l'exercice de « diriger à distance » (en annexe) doit être respecté.

Règles d'exécution.

1. Suite en ski.

15 points

Commandement vocal : un pour « la suite en ski »

Le conducteur se met avec son chien, sans laisse, en position de base. A partir de là, le conducteur avance sur des skis de randonnée, sur un trajet d'environ 500m, qui lui est indiqué par le juge. En démarrant, le conducteur donne le commandement à son chien et/ou lui fait un geste, ce qui peut se répéter durant tout l'exercice. Ce dernier doit se placer immédiatement derrière son maître dans la piste, sans le gêner. De même, il ne doit pas sortir de la piste, devancer ou trainer. La distance idéale est de 1 à 1,5 m derrière le conducteur.

2. Moyen de transport.

15 points

Moyens de transport : Engins de piste, télésièges, hélicoptères ou similaires.

Commandement vocal : un pour la « montée », la « descente » et un pour la position de base.

Le conducteur et son chien se mettent, à une distance voulue du moyen de transport, en position de base. Tous les moyens de transport habituels peuvent être utilisés en respectant les consignes de sécurité. Le chien est placé sur ou dans le moyen de transport à l'arrêt. Après le parcours ou le vol, le conducteur descend avec son chien, le place hors de la trajectoire de l'engin au sol et avec un commandement ou un geste le met dans la position de base.

3. Diriger à distance

10 points

Equipement : Un endroit marqué par un cône et 3 plots à approximativement 40 m de distance.

Commandement vocal : un pour « l'envoi vers le cône », un pour « l'arrêt », un pour « l'envoi vers le plot », un pour « placer sur le plot », un pour « le rappel » et un pour la position de base. L'exercice commence de la position de base prise au point de départ de l'exercice. Le conducteur, sans changer sa position, envoie le chien vers l'endroit marqué par un cône situé à approximativement 20 mètres de distance, en utilisant un commandement vocal et un signe visuel pour « l'envoi vers le cône ».

Lorsque le chien atteint l'endroit marqué par le cône, le conducteur donne un commandement vocal et un signe visuel pour « l'arrêt ».

A l'ordre du juge, le conducteur, sans changer sa position, envoie le chien au premier plot en utilisant le commandement vocal et le **signe visuel** pour « l'envoi vers le plot ».

Au commandement vocal et au signe visuel pour « se placer sur le plot », le chien se place sur le plot et y reste. Il en va de même pour les plots 2 et 3. L'ordre dans lequel les plots sont atteints est déterminé par le juge au début de l'exercice. Au troisième plot et au commandement vocal et au signe visuel pour « le rappel », le chien rejoint le conducteur et s'assoit tout près devant le conducteur.

Au commandement vocal et au signe visuel pour la position de base, le chien prend la position de base.

4. Porter et remettre

10 points

Commandement vocal : un pour le « debout », un pour « rester » un pour la position de base.

Sur le commandement « debout » ou un geste du conducteur, le chien, tenu en laisse, doit s'immobiliser dans la position debout. Ensuite, le conducteur ou un auxiliaire soulève le chien et le pose sur une plate-forme d'une hauteur de 1 m. sur cette plate-forme, le chien peut-être repris par un autre auxiliaire ou le conducteur. Le chien ne doit pas se montrer agressif, ni envers le maître chien, ni envers l'auxiliaire. Dès que le chien se trouve sur la plate-forme, le conducteur donne l'ordre pour « rester » ou fait un geste pour que le chien s'immobilise.

A l'ordre du juge, le conducteur rappelle son chien qui doit immédiatement se mettre en position de base.

L'épreuve se termine par la présentation de fin d'exercice du conducteur et par l'annonce du résultat par le juge.

ABBREVIATIONS

FCI Fédération Cynologique Internationale

OCN Organisation cynologique nationale membre de la FCI

CS-Q Chien de Sauvetage – Qualification

CS-P Chien de Sauvetage – Pistage

CS-S Chien de sauvetage – Surface

CS-D Chien de Sauvetage – Décombres

ADDENDUM

Exception pour les petits chiens ayant une taille de 35 centimètres maximum mesurée au garrot.

La taille doit être mesurée par un juge, être indiquée dans le carnet et être confirmée.

Pour des chiens ayant une taille de 35 cm maximum, mesurée au garrot, les ajustements mineurs suivants peuvent (mais ne sont pas obligatoires) être appliqués dans la discipline de dextérité :

Echelle horizontale :

Largeur approximativement 0,30 m, distance entre les échelons 0,20 m

Saut en longueur :

Largeur 1,50 m, hauteur 0,15 m, profondeur 0,50 m

Tunnel :

Exercice de ramper, diamètre d'environ 30 cm, longueur 3 m, avec un angle

Diriger à distance :

Distance entre les plots : 20 m

Schéma pour la suite

PB: Position de base

————— : Pas normal

- - - - - : Pas accéléré

⋯⋯⋯ : Pas lent

QG: Quart de tout gauche

QD: Quart de tour droite

DT: Demi-tour

● : Arrêt

P: Personne

Pc: Personne avec chien

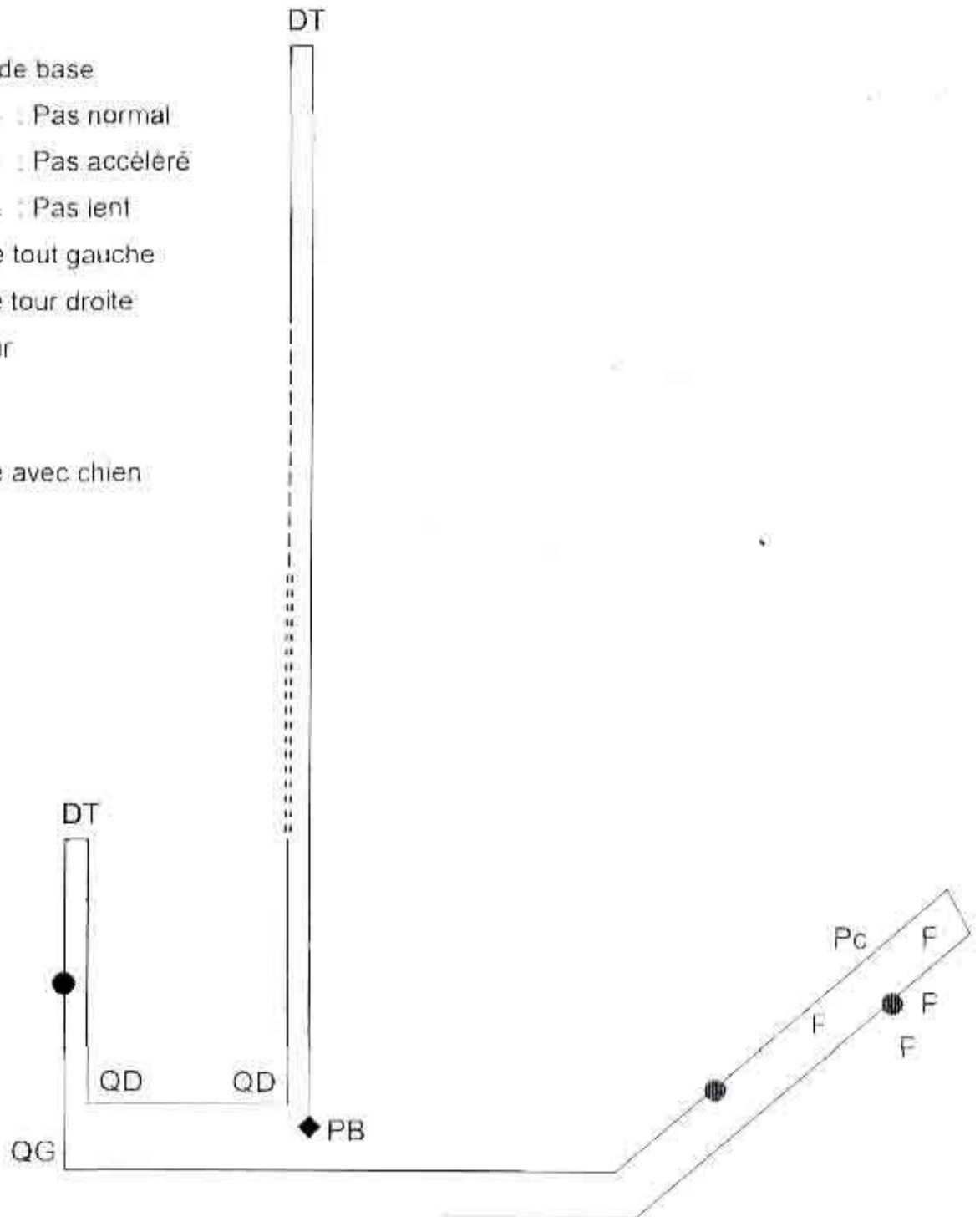


Schéma pour l'exercice de diriger à distance

